

Les Napolitains s'enflamment

Date de diffusion
01/12/2007

Niveau avancé / B2

Objectifs communicatifs :

1. Repérer des informations.
2. Reformuler des paroles.
3. Présenter son opinion.
4. Rédiger une note d'information.

Objectifs linguistiques :

1. S'approprier un lexique spécifique du reportage.
2. Utiliser les connecteurs logiques liés à l'opinion.

Objectifs interculturels :

1. Présenter le degré de tolérance par rapport au tabac dans sa communauté.
2. Présenter l'attitude de sa communauté par rapport à une loi.

Suggestions d'activités pour la classe

Suggestion de mise en route :

À titre de préparation et afin de mobiliser les connaissances lexicales et factuelles des apprenants sur le sujet, inviter les apprenants à s'exprimer librement sur le tabac. On pourra orienter les apprenants via les questions suivantes :

Quelles sont les mesures vis-à-vis du tabac en vigueur dans votre pays ?

Les comportements ont-ils changé ? Comment réagiriez-vous si on interdisait le tabac dans la rue ?

Connaissez-vous des pays où le rapport au tabac est différent ? Etc.

Pistes de corrections / Corrigés :

Il y a des photos sur les paquets de cigarettes.
Il y a des campagnes pour le respect des non-fumeurs.
Les gens respectent massivement les interdictions.
Certains fumeurs sont discriminés.
Dans les hôtels, il y a des chambres non-fumeurs.
Etc.

Suggestion pour l'activité 1 :

Distribuer la fiche « apprenant ». L'activité 1 a pour objectif de vérifier le degré de compréhension du reportage par les apprenants. On les invitera à noter le plus d'informations possible. Cacher l'écran. Faire écouter le reportage 3 fois au moins. Inviter les apprenants à échanger leurs notes. Mutualiser enfin les apports des uns et des autres. Noter les réponses incomplètes ou inexactes pour les vérifier ultérieurement, lors de l'activité suivante.

Pistes de corrections / Corrigés :

Exemples :

- Il est interdit de fumer dans les parcs à Naples.
- Les fumeurs pris auront une amende.
- Les Napolitains sont contre.

- Les Napolitains pensent qu'il y a d'autres priorités.
- Bientôt, il y aura des zones non-fumeurs dans les stades.
- Etc.

Suggestion pour l'activité 2 :

L'activité 2 a pour objectif de vérifier la compréhension des apprenants quant à des informations détaillées, en les invitant à se concentrer sur les propos des personnes interrogées. Cacher les sous-titres. Faire visionner le reportage autant de fois que nécessaire. Faire réaliser l'activité 2. Les apprenants échangent leurs réponses en tandem. La correction est orale et commune. On pourra, au terme de l'activité suivante, distribuer la transcription de manière à fournir la totalité des propos.

Pistes de corrections / Corrigés :

Exemples :

L'adjoint au maire : il faut augmenter les espaces non-fumeurs car le tabagisme passif est la 2^e cause de mortalité.

1^{re} femme interviewée : je continuerai de fumer.

1^{er} homme interviewé : il y a d'autres priorités, la saleté dans les rues et la délinquance.

2^e femme interviewée : il y a d'autres priorités, nettoyer les parcs sales et dangereux.

2^e homme interviewé : on ne peut plus fumer nulle part, qu'au moins, on puisse fumer dans les jardins.

3^e homme interviewé : ça nous est égal, personne ne respectera cette règle, personne ne contrôlera.

Suggestion pour l'activité 3 :

L'activité 3 a pour objectif d'améliorer le bagage lexical des apprenants en les invitant à chercher quelques termes spécifiques du reportage. Les affirmations de l'exercice suivent l'ordre d'apparition dans le reportage. Cacher les sous-titres. Faire visionner le reportage. Faire réaliser l'activité 3. La correction est orale et commune. Écrire les mots au tableau pour permettre aux apprenants de les visualiser. On pourra ensuite, sur le modèle de « Naples, l'insoumise / la rebelle » inviter les apprenants à sélectionner une ville de leur choix pour lui associer une nominalisation.

Pistes de corrections / Corrigés :

Faire une ronde : patrouiller.

Auquel cas vous vous exposez à : sous peine de.

L'insoumise : la rebelle.

Injuste : discriminatoire.

Suggestion pour l'activité 4 :

L'activité 4 a pour objectif d'entraîner les apprenants à développer leur compétence de production orale. Ils sont invités à échanger leur point de vue personnel en petits groupes. La discussion pourra également concerner les comportements d'autres communautés vis-à-vis de la loi et de l'autorité en général. Les groupes présentent une partie ou la totalité de leur discussion qui pourra s'étendre naturellement à l'ensemble de la classe. Faire réaliser l'activité 4. Noter les erreurs sans interrompre la discussion en vue de les corriger ultérieurement avec la classe.

Pistes de corrections / Corrigés :

Exemples d'arguments pour le respect des lois :

Pourquoi les Napolitains refusent-ils cette loi-ci alors qu'elle peut sauver des vies ?

Si chacun décide d'appliquer ou non une règle, on s'approche de l'anarchie.

Les lois sont écrites pour être respectées.

Etc.

Exemples d'arguments contre le respect des lois :

Il faut boycotter certaines lois.

L'esprit critique assure l'équilibre et le progrès d'un pays.

C'est important de conserver un esprit critique y compris face à l'autorité.

Refuser de respecter cette loi ne signifie pas que l'on ne respecte pas les non-fumeurs. Etc.

Suggestion pour l'activité 5 :

L'activité 5 a pour objectif de développer la compétence de production écrite des apprenants à travers un scénario qui leur permet de réinvestir les nouveaux savoirs factuels et lexicaux. On les invitera à utiliser le vocabulaire vu dans les activités précédentes. Faire réaliser l'activité 5.

S'attacher à la justesse linguistique, au ton du texte et au respect de la consigne. Leur donner le lancement : « Par la présente nous signalons l'arrêté suivant :... »

Pistes de corrections / Corrigés :

Exemple :

« Par la présente, nous signalons l'arrêté suivant : dans le cadre de la lutte contre le tabagisme passif, les stades devront s'équiper de zones de gradins non-fumeurs. La mesure entre en vigueur le 1^{er} janvier 2009. Toute personne ne respectant pas cette disposition s'expose à une amende de 500 euros au moins ».